

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 2 juillet à 19h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Etienne MOREAU, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 17
- Présents : 15

Date de la convocation : 25/06/2019

Date d'affichage : 25/06/2019

Présents : Mesdames Gisèle DESCHAMPS, Nathalie FUSELLIER, Jacqueline TARDIVEL, Sandra RIQUIN, Sylvie BREFORT, Valérie GREGOIRE

Messieurs Manuel DA SILVA, Thierry GROSBOIS, Christian PACORY, Thierry PAPOT, Jacky PASQUIER, Patrice NEAU, Florent POIRIER, Yann FONTENY

Absents excusés : Monsieur Thierry FREMONT

Absents, avaient donné pouvoir : Sandrine DESMARRES à Madame Jacqueline TARDIVEL

Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 juin 2019

Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

Madame Gisèle DESCHAMPS est nommée secrétaire de séance.

Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

1 -

DESIGNATION	Fourniture de signalétique
ENTREPRISE	EXTINCTEURS NANTAIS
PRIX HT	202.10€
PRIX TTC	242.52€

2 -

DESIGNATION	Fourniture produits d'entretien
ENTREPRISE	CHAMPENOIS
PRIX HT	1208.68€
PRIX TTC	1450.42€

3 -

DESIGNATION	Transport en car
ENTREPRISE	BOCHEREAU
PRIX HT	
PRIX TTC	870.00€

4 -

DESIGNATION	Acoustique école maternelle
ENTREPRISE	SARL TREMELO
PRIX HT	2666.51€
PRIX TTC	3199.81€

5 -

DESIGNATION	Ecran tactile
ENTREPRISE	SPEECHI
PRIX HT	2567.00€
PRIX TTC	3080.40€

6 -

DESIGNATION	Travaux gendarmerie
ENTREPRISE	THERMIQUE DE L'OUEST
PRIX HT	330.48€
PRIX TTC	396.58€

7 -

DESIGNATION	Nettoyage vitres
ENTREPRISE	VITROLAV
PRIX HT	1342.80€
PRIX TTC	1611.36€

8 -

DESIGNATION	Travaux foyer des anciens
ENTREPRISE	Didier MEME
PRIX HT	1273.60€
PRIX TTC	1528.32€

9 -

DESIGNATION	Travaux local routards + local route de Noyant
ENTREPRISE	Didier MEME
PRIX HT	3228.30€
PRIX TTC	3405.86€

10 -

DESIGNATION	Travaux église
ENTREPRISE	Didier MEME
PRIX HT	1365.80€
PRIX TTC	1638.96€

11 -

DESIGNATION	Achat d'un véhicule Berlingo
ENTREPRISE	Citroën
PRIX HT	11 765.00€
PRIX TTC	14 118.00€

Monsieur Christian Pacory fait remarquer qu'il aurait été judicieux qu'il y ait au moins un véhicule électrique.

Monsieur le Maire lui répond que la recherche s'est d'abord orientée vers ce type de matériel, qui s'est

avéré peu adapté aux besoins des services techniques.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande au conseil, qui l'accepte, que deux points soient ajoutés à l'ordre du jour : il s'agit d'une part des grilles de la maison associative, d'autre part du projet Anjou Cœur de Ville.

DEL N° 02-07/2019-01 Inscription en investissement d'une facture

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal, à l'unanimité accepte l'inscription en section d'investissement de la facture de la société Créat'Aire relative à l'aménagement de la Douaire, d'un montant de 1447.80€.

Il s'agit notamment de remplacer les lices qui sont en mauvais état.

DEL N° 02-07/2019-02 Participation Dustrie

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal autorise à l'unanimité le comptable public à modifier les opérations comptables concernant la prise en charge de la participation pour les travaux de la Dustrie à Altercité, pour la période 2013 - 2016.

Il s'agit de rectifier l'imputation du compte 6574 vers le compte 2764.

(par opération d'ordre non budgétaire crédit 1068 - débit 2764 pour 55 428.56€, soit 4 versements de 13 857.14€).

(Arrivée de Monsieur Thierry GROSBOIS)

DEL N° 02-07/2019-03 Vente de mobilier

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal prend acte à l'unanimité de la vente d'un lot de chaises, lors de la foire de la Pentecôte, pour un montant de 100.00€.

DEL N° 02-07/2019-04 Tarifs restauration scolaire

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal décide à l'unanimité de porter à 3.30€ le prix du ticket de cantine pour l'année 2019-2020, soit à compter du 2 septembre, et à 6.60 pour les adultes.

DEL N° 02-07/2019-05 Création de postes

Suite au départ à la retraite d'un agent, il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique stagiaire des écoles.

La parole est donnée à Madame Gisèle DESCHAMPS, adjointe déléguée aux affaires scolaires et en charge de la gestion du restaurant scolaire. Elle explique que plusieurs personnes ont été reçues en entretien ; celle qui a été retenue a déjà travaillé à l'école privée, elle va d'autre part passer le concours d'ATSEM.

D'autre part, deux personnes travaillant au restaurant scolaire, en contrat depuis quelques années, vont être stagiarisées.

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à créer les postes correspondants,

les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Monsieur Florent POIRIER signale qu'il voit régulièrement des enfants non accompagnés dans le hall de la garderie ; cette information sera relayée auprès des responsables de la structure.

DEL N°02-07/2019-06 Heures supplémentaires pour les agents techniques

Compte tenu du surcroît de travail et des congés estivaux des agents, et sur la base du volontariat, aucune observation n'étant faite, le conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place d'heures supplémentaires pour les 3 agents des services techniques,

Précise que le nombre d'heures quotidien ne pourra excéder 10h,

Que ces heures seront majorées à 25%.

DEL N°02-07/2019-07 Subvention parking maison de retraite

Monsieur le Maire explique au conseil que la parcelle appartenant à la commune a été vendue au CCAS EHPAD pour une extension, pour l'euro symbolique.

Cependant, il est nécessaire aujourd'hui de créer un parking en enrobé, qui peut être utilisé par l'EHPAD et la commune.

Aussi, la solution la plus pertinente est de verser une subvention au CCAS EHPAD.

A ce titre une somme de 30 000€ avait été inscrite au budget.

(Arrivée de Madame Sylvie BREFORT).

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal à l'unanimité décide de verser au CCAS une subvention de 30 000.00€,

Autorise Monsieur le Maire à prendre une décision modificative budgétaire, à savoir :

Compte 2152 = - 30 000.00€

Compte 204 112 = + 30 000.00€

Et à signer tous les documents correspondants.

DEL N°02-07/2019-08 Grilles de la maison associative

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs conseillers souhaitaient les supprimer ; cependant il n'est pas possible techniquement de les couper à ras, les enlever engendrerait un coût important.

D'autre part, le club des anciens, qui a emménagé depuis peu, n'est pas gêné par leur présence.

Enfin, les conserver permet d'assurer la sécurité du bâtiment.

Le résultat du vote à bulletins secrets sur le principe de les garder ou non est le suivant :

Oui : 12 voix - Non : 2 voix - Nul : 1 - Blanc : 1

DEL N°02-07/2019-09 Programme Anjou Cœur de Ville

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu des représentants de la Communauté d'agglomération de Saumur et du Département pour une présentation du programme Anjou Cœur de Ville.

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve par 14 voix pour, 1 voix contre et 1 bulletin blanc le principe d'adhésion au processus, basé notamment sur l'amélioration de l'habitat et l'aménagement de liaisons douces,

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'étude préalable gratuite.

Questions diverses et informations :

- Monsieur le Maire donne connaissance de plusieurs devis (arrachage de souches, parking et façade de la maison associative, parquet de l'église)
- Soirée ukrainienne le 19 juillet au prieuré de Vernoil le Fourrier
- Soirée d'été Parc de la Fligotière à Vernantes samedi 20 juillet
- Monsieur Thierry Papot demande de l'aide pour distribuer le Vernant' Avis

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Fait à VERNANTES, le 9 juillet 2019

La secrétaire de séance,

Gisèle DESCHAMPS

Le Maire,

Etienne MOREAU

 